

Evolution du système de handicapping

La saison 2016 qui arrive verra une évolution du système de handicapping pour un système plus flexible et plus adapté à la pratique du **golf en France** aujourd'hui. Explications.

☒ La nouvelle méthode de handicapping annoncée répond aux objectifs suivants : créer un système plus flexible et tenir compte du fait que la plupart des joueurs sont des golfeurs dits « de loisir » jouant peu de compétitions au cours d'une année. Concrètement, elle se traduit par la mise en place d'un système assez directif pour les catégories 1 à 3 et beaucoup plus flexible pour les autres catégories d'**index supérieures à 18,4**. Les détails ci-dessous :

– Mise en place d'un nouvel algorithme pour le calcul de la ZTA (zone tampon ajustée) afin de limiter l'utilisation de celle-ci lorsque les conditions de jeu sont normales.

– Suppression des ajustements +3 et +4 résultant de l'application de la ZTA. Désormais les seuls ajustements liés à la ZTA sont -1, +1, +2 et « no counting ».

– Mise en place d'un nouvel algorithme pour la révision annuelle des index.

– Suppression de la remontée des index au-dessus de 18,4 en cas de contre-performance.

– Exclusion des joueurs d'index supérieur à 18,4 pour l'application de la ZTA.

– Mise à disposition des clubs du système de révision des index à partir d'Extranet.

Précisions sur la révision annuelle des index

Ce système est appliqué aux joueurs ayant rendu au minimum 8 cartes. Il indique pour les joueurs concernés (moins de 5%) le nouvel index proposé qui doit ensuite être validé ou non par le club. Pour information, ce système pourrait aussi faire partie intégrante du nouveau système de handicapping mondial en 2020.